

# PEYROLLES INFO

[www.peyrolles-en-provence.fr](http://www.peyrolles-en-provence.fr)

[www.facebook.com/PeyrollesenProvence](https://www.facebook.com/PeyrollesenProvence)

#116  
JUILLET/AOÛT/SEPT  
2021



## LE RETOUR DE LA CULTURE



NOUVEAU À PEYROLLES

Page 20



CANAL DU VERDON

Page 21



ARPÈGE : LE NOUVEAU PORTAIL  
POUR LES FAMILLES

Page 10

# SOMMAIRE

PEYROLLES-EN-PROVENCE

## SOMMAIRE 2

## EDITO 3

## MAIRIE 4 - 7

- Affaires budgétaires

## JEUNESSE SPORT TOURISME 8 - 9

- À la découverte du blues
- BD et immigration : rencontre avec un auteur Clément BALOUP
- Conseil Municipal des Jeunes au travail malgré tout
- Iron Man is back
- La vie associative reprend

## VIE SCOLAIRE 10

- Bientôt les vacances
- Nouveau portail famille Arpège

## SÉCURITÉ 11

- Action sécurité routière à l'école maternelle

## VIE SOCIALE ET LOGEMENT 11 À 12

- Enfin nos aînés retrouvent leurs activités
- Nous devons déjà penser à Noël
- Les aides aux salariés par action logement

## CULTURE 12 À 15

- Du nouveau dans votre bibliothèque
- Un air d'été
- Programmation culturelle
  - 19<sup>ème</sup> édition des Nuits du Château
  - Festival Durance Luberon
  - Fête Votive

## TRAVAUX ET URBANISME 16-17

- Extension de la salle socio-culturelle
- La poste a un intérieur neuf
- Embellissement du patrimoine de nos agglomérations
- Le Pays d'Aix accompagne l'accession à la propriété

## VIE ÉCONOMIQUE COMMUNICATION 17 À 20

- Nouvelle application sur votre smartphone
- Enquête sur le marché
- Infos commerces
- Aide pour les jeunes en accompagnement intensif
- 1 Jeune 1 Solution
- La garantie Jeunes
- Nouveau à Peyrolles

## ENVIRONNEMENT 21 À 22

- Le parcours du Canal du Verdon
- Du nouveau dans les consignes de tri
- Déchetterie, un numéro unique

## ASSOCIATIONS (VIE ASSOCIATIVE) 23 À 26

- 123 petits pas se languit de vous retrouver
- Les Amis du Conservatoire de l'Instruction Publique
- BVHCP, ça sent enfin la reprise
- Grand concours, Salon des Arts Plastiques
- Peyrolles rétro, toute une histoire

## ÉTAT CIVIL 26

- Remerciements

## HISTOIRE 27

- Traconnade : aquae sextia aquaeductum

## NUMÉROS UTILES ET PERMANENCES 28



Responsable de la rédaction : Olivier FREGEAC  
Responsable technique : Joël BOTELHO

Dans ce numéro, photos :  
Joël BOTELHO, photographe communal, Adobe Stock, X, Pierre GENEVIER

Maquette et impression : D.R.E. Conseil

Tirage : 2700 exemplaires.  
Imprimé sur papier bénéficiant de la certification internationale de gestion durable des forêts.



Pour être pris en compte, vos articles doivent nous être envoyés selon le calendrier suivant :

Edition Trimestrielle	Distribution	Date de réception au plus tard des articles
4 <sup>ème</sup> trimestre	15 octobre	10 septembre

Nous vous en remercions.



Enfin, la période des vacances d'été s'ouvre à nous tous. Après une année bien difficile liée à l'ensemble des contraintes générées par la présence de la Covid-19, ces congés d'été s'annoncent sous les meilleurs auspices avec depuis la mi-juin un allègement des contraintes sanitaires.

Un nouveau cap devrait voir le jour au moment où ce bulletin d'information municipal vous sera distribué.

Gageons que les nouveaux variants ne viennent pas contrecarrer ce vent de liberté que nous attendions tous avec impatience.

La vie reprend ses droits et j'en suis le premier satisfait.

Ainsi la saison culturelle, comme vous pourrez le constater à l'intérieur de ces pages, retrouvent toute la place qui était la sienne jusqu'alors, et c'est ainsi que tous les vendredis et samedis du mois de juillet, vous seront proposés des spectacles et concerts divers et variés pour votre plus grand plaisir.

Nous souhaitons que la culture puisse être accessible à tous et c'est pourquoi pour une très grande majorité de ces soirées, comme depuis 7 ans, l'accès en sera gratuit. Le mois d'août recevra également le festival Durance Luberon ; mois d'août qui se clôturera avec notre traditionnelle fête votive, enfin de retour les 27, 28 et 29 août, où nous recevrons Natasha St-Pier.

Ce bulletin d'information est aussi l'occasion pour moi de vous présenter le budget primitif voté lors du conseil municipal du 6 avril dernier.

Un budget sincère, équilibré, dans lequel les charges de personnel restent maîtrisées et l'investissement soutenu.

Ce qu'il faut retenir de notre budget se résume en cinq qualificatifs :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en garantissant un service de qualité.
- **La non augmentation des taux des taxes communales.**
- Un investissement constant et soutenu pour améliorer votre cadre de vie.
- Un remboursement partiel de la dette qui peut être réalisé par la trésorerie constituée durant notre mandat précédent.

En un mot, une gestion des affaires municipales en bon père de famille oserai-je dire.

Elle nous permet dès cet automne de renforcer nos effectifs de police municipale puisqu'un nouvel agent devrait être intégré dans notre équipe qui passerait ainsi de trois à quatre agents. Nous vous ferons une présentation de cet agent dans un prochain bulletin.

Je vous souhaite un très bel été, de pouvoir en profiter pleinement tout en restant prudent, en faisant attention à vous et à vos proches.

Très bonnes vacances à tous.

**Olivier FRÉGEAC**  
**Maire de Peyrolles-en-Provence**  
**Conseiller Métropolitain délégué aux risques majeurs**  
**Président du Grand Site Concors Sainte Victoire**





## AFFAIRES BUDGÉTAIRES

En matière budgétaire, le début d'année est toujours chargé pour une commune puisqu'il convient de dresser le bilan de l'année antérieure et établir le budget de l'année à venir.

Ainsi la commission des finances s'est réunie par deux fois en ce début d'année :

- Une première fois le 12 février 2021 pour examiner le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et l'affectation du résultat de clôture de l'année 2020,
- Une deuxième fois, le 29 mars 2021 pour établir le projet de Budget Primitif de l'année 2021.

L'ensemble a été examiné et approuvé à l'unanimité y compris par l'opposition lors du conseil municipal du 6 avril 2021 ; preuve que la gestion de notre commune est sérieuse et rigoureuse.

Nous vous en rapportons ici les principaux éléments, avec une répartition des recettes et des dépenses de l'année 2020 à la fois pour le budget d'investissement et le budget de fonctionnement ainsi que l'affectation du résultat.

### En 2020

<b>• Fonctionnement</b>	
Recettes	5 242 135,06 €
Dépenses	4 856 541,55 €
<i>Résultat fin d'année</i>	<i>soit +385 593,51 €</i>
<i>Résultat en cumul avec les reports</i>	<i>+ 2 799 470,02 €</i>
<b>• Investissement</b>	
Dépenses	2 962 874,80 €
Recettes	3 055 439,62 €
<i>Résultat fin d'année</i>	<i>+92 564,82 €</i>
<i>Résultat en cumul avec les reports</i>	<i>+ 2 470 717,94 €</i>

Monsieur le Maire a tenu à rappeler la sincérité des comptes au niveau des dépenses. Les lignes budgétaires de prévisions ont été respectées. Les recettes n'ont pas été surestimées, et les rentrées de recettes sont toujours plus importantes que les prévisions.

Monsieur le Maire a souligné un résultat satisfaisant malgré un contexte sanitaire particulier lié à la pandémie de Covid-19.

Nous avons également le plaisir de vous présenter le Budget Primitif voté pour l'année 2021.

### En 2021

#### Le Budget Primitif 2021

Comme indiqué ci-dessus, a été voté à l'unanimité par le conseil municipal d'avril, le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2021.

Les résultats du Compte Administratif de 2020 ont été reportés dans le Budget Primitif (BP) 2021.

L'année de référence prise pour établir le budget 2021 a été l'année 2019, antérieure à l'épidémie de Covid-19 qui a eu un gros impact sur l'année 2020, ne permettant pas à cette dernière d'être considérée comme année de référence.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### • DÉPENSES

#### Chapitre 011 Charges à caractère général

Prévisions 2019 Prévus 1 525 200 € Réalisé 1 519 060€

Prévisions 2021 1 593 300 € + 68 100 €

Soit environ 4 % de plus

(en 2020, le montant était de 1 338 000 €).

Certains postes ont pu être diminués comme le poste électricité (renégociation du contrat avec le fournisseur PLUM).

Les prévisions du BP 2021 tiennent compte de toutes les prévisions annuelles, fêtes, cérémonies, activités, ne connaissant pas encore l'évolution de la pandémie sur le deuxième semestre 2021.

De plus, pour 2021, a été budgétée l'année entière des dépenses liées aux prestations dans les écoles, car cette année, le confinement n'a pas entraîné la fermeture des écoles, du centre aéré, de la maison des jeunes, de l'accueil périscolaire (IFAC), de la préparation des repas à la cantine scolaire ni de l'étude surveillée.

Une prévision de travaux d'éclairage a été inscrite au compte 61524 pour 30 000 €.

#### Chapitre 012 – Charges de Personnel, frais assimilés

La dépense de personnel n'est en hausse que de 1,03 % malgré les avancements et le Glissement/Vieillesse/ (G.V.T), l'évolution des charges d'assurance et de retraites.

Deux agents titulaires sont partis :

- 1 agent (Services Techniques),

- Le directeur de l'école de musique municipale, remplacé par un contractuel.

#### Chapitre 014 – Atténuations de produit

Comme les autres années, une provision de 20 000 € a été inscrite pour le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C) ainsi que la dépense de 85 430,49 € au titre l'article 55 de la loi SRU (pénalités pour carence en logements sociaux). Cette dépense est en diminution de 19 % compte tenu de la réalisation de logements sociaux sur la commune.

#### Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

2021 483 060 €

2020 460 333 €

2019 484 350 €

Pour 2021, ont été inscrites des valeurs sensiblement égales à 2019, car le montant inscrit pour les subventions, prévoit le versement à toutes les associations qui en ont fait leur demande, notamment la Foire du Roy René.

#### Chapitre 66 – Charges financières

Les intérêts sont en diminution car un emprunt s'est éteint fin 2020 et s'établit à un montant de 138 952 €.

Il est prévu une provision pour le remboursement des Indemnités de Rachat (I.R.A) d'un remboursement d'emprunt de 550 000 €.

#### Chapitre 67 – Charges Exceptionnelles

Les charges sont reconduites, hormis les titres annulés où une provision de 43 000 € a été inscrite pour rembourser une subvention CAF perçue à tort en 2020.

A l'article 6718, il est prévu 6 000 € pour des exonérations de loyers.



**Béatrice BALP**

Conseillère municipale déléguée au suivi de la conformité de la Commune au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), à la veille juridique, à l'obtention d'un label relatif au Développement Durable

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

PEYROLLES-EN-PROVENCE

## • RECETTES

Les recettes de fonctionnement ont été prévues avec prudence.

### Chapitre 013 – Atténuation de charges

Inscription de 91 000 €, montant quasiment reconduit à celui de 2020.

### Chapitre 70 – Produits de services et de régies : 337 500 €

Ont été inscrites plus de recettes que la prévision 2020, car les services cantine et les cours de musique ont repris.

### Chapitre 73 – Impôts et Taxes : 3 440 462 €

Les montants inscrits correspondent aux notifications, cependant, il conviendra de répartir le montant du produit des taxes attendu, 1 984 734 € sur d'autres lignes.

La recette de taxe additionnelle a été inscrite en prévision 150 000 €, certainement plus sera perçu.

Globalement, on perçoit toujours plus sur ce chapitre.

### Chapitre 74 – Dotations : 711 000 €

On répartira un montant du produit des taxes attendu sur le 78434, comme mentionné précédemment.

On a reconduit quasiment les montants de 2020, en minimisant les produits des dotations, du fait que nous n'avons pas encore les notifications :

- 7478 – Subvention CAF
- 74751 – Subvention BME
- 7473 – Participation du Département pour l'utilisation de salles communales.

### Chapitre 75 – Article 752 – Produits des immeubles : 285 000 €

Le montant inscrit correspond au montant attendu des loyers.

### Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 15 600 €

On a inscrit 15 600 €, produits qui sont rentrés : avoir sur facture 2020, sinistres, etc...

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

La commune est très active en matière de travaux, nous pouvons lister les projets majeurs en termes d'investissements à venir :

- Le Domaine du Réal
- La mise en lumière du Château (fin des travaux avant la fin de l'été 2021)
- L'extension de l'Espace Frédéric Mistral (en cours, et fin de travaux fin septembre 2021)
- Le jardin d'enfants à l'espace Frédéric Mistral

- Les travaux de vidéo protection aux abords des édifices scolaires et les zones de stationnement
- Continuité des travaux de l'éclairage public
- Création d'un Parc Résidentiel de Loisirs 4\* au Plan d'eau
- Création d'une aire de camping-cars
- Création d'un Accueil Collectif de Mineurs (Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Centre Aéré) pour les mercredis et les vacances scolaires
- Un état des lieux de travaux urgents dans certains lotissements sera dressé et les travaux réalisés dans la foulée.
- Seules les subventions notifiées à ce jour ont été inscrites au Budget Primitif d'Investissements de 2021.
- Les dépenses d'investissement comprennent aussi le remboursement du capital d'emprunts (16) pour un montant de 138 058 € en diminution par rapport à 2020, du fait de l'extinction de l'emprunt.
- Une inscription de 550 551 € a été provisionnée pour le remboursement du capital d'un des emprunts de la Gendarmerie, contracté en 2004 pour un montant de dette à l'origine de 900 000€.

## CONCLUSION ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Après les inscriptions des dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement, ainsi que les recettes et les excédents, 2 455 616,63 € ont été affectés de la manière suivante :

Autofinancement section investissement 1 305 870,13 € qui se décompose de la façon suivante :

• Programmes d'investissement	755 319,13 €
• Remboursement capital d'un des emprunts de la Gendarmerie	550 551,00 €
Soit	1 305 870,13 €

En section de fonctionnement :

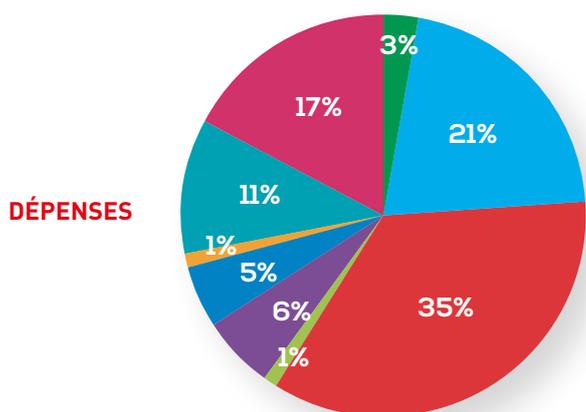
• Provisions	872 949,50 €
• Remboursement intérêts de la dette	276 797,00 €

Ainsi le conseil municipal du 6 avril 2021 a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2021 qui a été approuvé par délibération DE 2021-04-046. Il s'équilibre en dépenses et en recettes tant en opérations réelles qu'en opérations d'ordre pour un montant total de 15 802 552,50 € (quinze millions huit cent deux mille cinq cent cinquante-deux euros et cinquante cents).

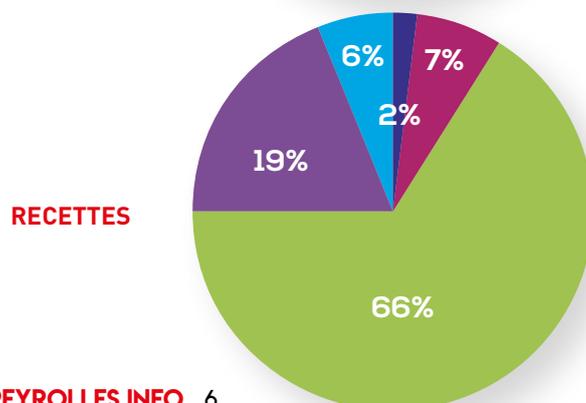


## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
LIBELLÉ	BP VOTÉ
Charges à caractère général	1 593 300,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	2 650 000,00 €
Atténuations de produits	106 130,49 €
Autres charges de gestion courante	483 060,00 €
Charges financières	411 699,97 €
Charges exceptionnelles	51 000,00 €
Dotations provisions semi-budgétaires	872 949,50 €
Virement à la section d'investissement	1 305 870,13 €
Opération d'ordre transfert entre section	212 727,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 686 737,26 €</b>
RECETTES	
LIBELLÉ	BP VOTÉ
Atténuations de charges	91 000,00 €
Produits services, domaine et ventes div.	337 500,00 €
Impôts et taxes	3 239 175,00 €
Dotations et participations	912 286,00 €
Autres produits de gestion courante	285 000,00 €
Produits exceptionnels	15 600,00 €
Opération d'ordre de transfert entre section	6 706,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 887 267,24 €</b>
R002 - Résultat reporté (n-1)	2 799 470,02 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 686 737,26 €</b>



- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations provisions semi-budgétaires
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordre transfert entre section



- Atténuations de charges
- Produits services, domaine et ventes divers
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

## SECTION D'INVESTISSEMENT

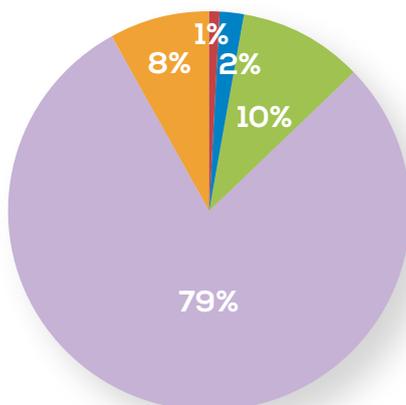
### DÉPENSES

LIBELLÉ	BP VOTÉ
Immobilisations incorporelles	190 000,00 €
Subventions d'équipement versées	60 000,00 €
Immobilisations corporelles	788 000,00 €
Immobilisations en cours	6 377 000,00 €
Subventions d'investissement	500,00 €
Emprunts et dettes assimilées	693 609,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	6 706,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 115 815,24 €</b>

### RECETTES

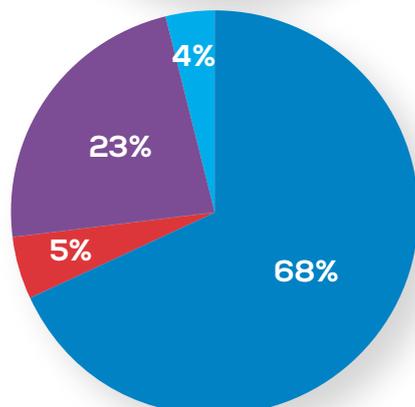
LIBELLÉ	BP VOTÉ
Subventions d'investissement (hors 138)	3 850 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	276 000,00 €
Total des opérations pour le compte de tiers	500,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 305 870,13 €
Opération d'ordre transfert entre sections	212 727,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 645 097,30 €</b>
R001 - Solde d'exécution positif report (n-1)	2 470 717,94 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>8 115 815,24 €</b>

#### DÉPENSES



- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées

#### RECETTES



- Subventions d'investissements (hors 138)
- Dotations, fonds divers et réserves
- Total des opérations pour le compte de tiers
- Virement de la section de fonctionnement
- Opération d'ordre transfert entre sections



**Anne-Marie FUCHS**  
Adjointe aux Sports,  
Tourisme et Jeunesse



**Sandrine LERDA**  
Conseillère municipale  
déléguée à la jeunesse  
(CMJ, MJ, ALSH)

## À LA DÉCOUVERTE DU BLUES AU COLLÈGE JEAN JAURÈS DE PEYROLLES

Jeudi 18 mars 2021, la classe de 3<sup>ème</sup> Bilangue du collège a participé à l'action éducative "À la découverte du blues" dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires Anglais/Musique dont le thème était "la Culture Noire Américaine". Les élèves ont rencontré deux musiciens de jazz, la chanteuse Mariannick Saint-Céran et le pianiste Franck Lamiot de l'association "Arts et Musiques de Marseille".

- Les élèves ont été sensibilisés au blues par le biais d'une mini conférence sur les origines de ce style musical suivie d'un mini concert auquel ils ont participé en tapant des mains et en chantant des grands classiques du genre comme "Sweet Home Chicago", "Everybody needs somebody", "Hit the road, Jack", "I feel good", "Toute la musique que j'aime".
- Une expérience très enrichissante qui a permis à ces élèves de s'ouvrir davantage à la diversité musicale.



## BANDE DESSINÉE ET IMMIGRATION : RENCONTRE AVEC CLÉMENT BALOUP AU COLLÈGE JEAN JAURÈS DE PEYROLLES

Dans le cadre d'un travail interdisciplinaire Histoire-Géographie/Français portant sur l'immigration effectué au CDI du collège en janvier, les élèves de la 4<sup>ème</sup> Eco-Citoyenne ont rencontré Clément Baloup, auteur de bandes dessinées et illustrateur. Les élèves ont pu échanger avec cet artiste à propos de ses bandes dessinées et de son métier de dessinateur. Ils ont ensuite participé à des ateliers de dessin dirigés par Clément Baloup. L'objectif final de ce travail était d'amener les élèves à élaborer une planche BD, après avoir récolté au préalable des

- informations sur leurs origines familiales. Clément Baloup a développé la notion de *storyboard* pour donner aux élèves une méthode de travail et les jeunes apprentis dessinateurs se sont ensuite lancés dans la création de leur propre bande dessinée pour retracer l'histoire de leurs grands-parents ou de leurs parents migrants. Les élèves se sont bien investis dans ce travail et les résultats sont très encourageants. Nous espérons que cette expérience, tout en sensibilisant les élèves au thème de l'immigration, suscitera peut être, chez certains de nos artistes en herbe, une vocation dans les arts graphiques !



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AU TRAVAIL MALGRÉ TOUT !

Le Conseil Municipal des Jeunes a vu toutes ses manifestations annulées une à une : Halloween, carnaval, etc... Malgré tout, il a continué à travailler pour le bien des Peyrollais.

Un projet touche au cœur de ces jeunes : voir la création d'un Skate Park sur notre commune pour le bonheur des petits mais aussi des grands.

Les jeunes ont pris l'initiative de demander à l'Adjoint des sports de la commune de Venelles de pouvoir visiter l'infrastructure existante ; ils ont ainsi pu poser des questions sur le Skate Park venellois très utilisé par de nombreuses personnes en skate, trottinette, patins à roulettes ou vélo.

Nous avons pu rencontrer Mr ROUBY, adjoint au Maire et délégué aux sports de la commune de Venelles, le mercredi 31 mars à 15h au Skate Park. Nous le remercions vivement d'avoir accepté de nous recevoir et d'avoir pris du temps afin de nous expliquer son fonctionnement.

Le Conseil Municipal des Jeunes a, comme à ses habitudes, répondu favorablement pour honorer de leur présence la 76<sup>ème</sup> commémoration du 8 mai 1945, jour de capitulation de l'Allemagne nazie.

Cérémonie qui eut lieu en comité restreint comme nous l'avait imposé la Préfecture.



## IRON MAN IS BACK !

Le dimanche 19 septembre 2021, se déroulera la 10<sup>ème</sup> édition de l'IRONMAN 70.3 Pays d'Aix avec ses 2 500 participants et 800 bénévoles.

Le triathlon se décompose en trois épreuves : la première est la natation qui se déroule sur le lac de Peyrolles-en-Provence pour un départ à 7h30 du matin, une boucle de 1,9 km ; la seconde, ce sont 90 km de vélo au départ du Lac de Peyrolles et autour de la Sainte Victoire; enfin, la troisième et dernière épreuve est un semi-marathon de 21 km qui aura lieu jusqu'à la célèbre Rotonde d'Aix-en-Provence. À l'intérieur de la course, 3 autres formules seront proposées pour satisfaire le plus grand nombre : la course Entreprise, la course Relais et l'IronKIDS (aquathlon destiné aux enfants de 8 à 15 ans). La circulation sera très difficile entre 5h et 11h du matin sur la RD96, chemin du Plantin et le chemin de Campas.



## LA VIE ASSOCIATIVE REPREND !

La municipalité de Peyrolles a le plaisir de vous annoncer la réouverture et le retour de l'ensemble des activités sportives et culturelles avec un déconfinement progressif.

Nous rappelons tout de même, que nous devons rester très prudents et qu'il faut continuer à respecter les consignes sanitaires.

Afin de compenser des mois d'inactivité, la Mairie de Peyrolles autorisera les associations qui le souhaitent, à continuer leur activité pendant les vacances d'été ; il suffira d'en faire la demande auprès de l'Office de Tourisme.

Bonne reprise à tous !





**Jacqueline DRAHONNET**  
Adjointe aux affaires  
sociales et périscolaires,  
restauration scolaire,  
petite enfance

## BIENTÔT LES VACANCES LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE APPROCHE

Une année perturbée par l'épidémie de Covid-19 avec sa succession de protocoles sanitaires à mettre en place dans l'urgence ajoutant un stress supplémentaire aux équipes pédagogiques et municipales chargées de les appliquer. Merci à tous pour leur implication et leur célérité !

Heureusement, nous avons eu un nombre limité de contaminations et les enfants ont dans l'ensemble bien supporté les nouvelles contraintes (port du masque dès le CP).

Les services de cantine et le périscolaire du matin, du soir et du mercredi ont dû aussi s'adapter à de multiples changements.

L'école élémentaire fermera ses portes le 6 juillet et la reprise aura lieu le 2 septembre.

L'école maternelle a bénéficié quant à elle d'une dérogation de fermeture pour le 2 juillet, accordée à notre demande par le directeur d'académie, du fait de travaux dans la cour de l'école pouvant présenter un danger pour les enfants et les équipes pédagogiques.

Le mercredi 7 juillet, le centre de loisirs des vacances ouvrira ses portes dans les deux écoles, le centre de loisirs maternel ne sera pas impacté par les travaux car il se situe en dehors de la zone concernée.

Espérons que la rentrée prochaine se passe dans des conditions normales !

## NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

### MODALITÉS D'INSCRIPTION EXCEPTIONNELLES AUX SERVICES PÉRI-EXTRASCOLAIRES 2021-2022

La Municipalité procède, depuis 2014, à la modernisation de son service public en développant notamment la dématérialisation des procédures de gestion et d'inscription des familles pour les services péri-extrascolaire, restauration scolaire, étude et Maison des Jeunes.

À la demande d'un grand nombre de familles qui étaient confrontées à des difficultés d'utilisation du logiciel de gestion choisi, **la Municipalité a décidé d'en changer.**

Ainsi, durant le mois de juillet 2021, un nouveau **portail famille et logiciel de gestion (Espace Citoyen - Arpège)** va être déployé.

Au vu des délais contraints et pour permettre aux familles de préparer plus sereinement la rentrée scolaire 2021/2022, **les dossiers administratifs seront exceptionnellement à remettre en mains propres en Mairie** (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) **entre le mardi 25 mai et le mardi 6 juillet inclus.** Aucun dossier ne sera accepté par mail ou ne pourra être déposé sur le portail famille actuel. Les dossiers à remplir sont disponibles sur le site de la Mairie, sur le portail famille actuel ou en Mairie.

Pour les mêmes raisons, **les factures éditées ont dû être réglées au plus tard le 25 juin 2021.** La facture pour le mois de juin/juillet sera éditée au 14 juin et payable d'avance selon le même délai. Les réservations pour cette période qui n'auraient pas été réalisées pour raisons valables (certificat médical) seront déduites automatiquement sur la facturation du mois de septembre ou remboursées sur demande de la famille. Passé ce délai, toutes les factures non réglées feront l'objet d'un titre à la perception.

**Concernant les inscriptions pour l'ensemble des services de l'année scolaire 2021/2022, elles débiteront le mardi 27 juillet ou au plus tard le lundi 2 août et seront à effectuer directement sur le nouveau portail famille jusqu'au 23 août inclus.**

**Les modalités d'accès au nouveau portail famille seront automatiquement envoyées le lundi 26 ou mardi 27 juillet** sur les adresses mails indiquées sur le précédent dossier administratif 2020/2021 ou pour les nouveaux arrivants sur le mail indiqué sur le dossier administratif 2021/2022.

### LE DOSSIER ADMINISTRATIF DE MON ENFANT COMPLET :

- Fiche n°1 : renseignements administratifs.
- Fiche n°2 : autorisations parentales.
- Fiche n°3 : fiche sanitaire de liaison.
- Photocopie des vaccins.
- Photo d'identité de l'enfant.
- Livret de famille.
- Photocopie de l'avis d'imposition N-1.  
(Exemple : pour une inscription en septembre 2021, l'avis d'imposition de l'année 2020 sur les revenus 2019).
- En cas de PAI : certificat médical (RDV avec les directeurs).



**Daniel DECANIS**  
Conseiller municipal  
à l'entretien de la voirie et  
mobilier urbain, à la nomination  
et la numérotation des voies,  
à l'habitat, à la mobilité  
et à la mission handicap

# ACTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE MATERNELLE

La commune poursuit ses actions de sécurité routière dans ses écoles et initiées depuis de nombreuses années. Pour la première fois, les tout-petits de notre école maternelle ont été sensibilisés aux dangers de la route ; l'association Artémis a présenté les lundi 17 et mardi 18 mai un atelier participatif qui a enchanté nos chérubins, très attentifs et curieux à ce qui leur était proposé.

- Une fois de plus, la commune met tout en œuvre afin de trouver des actions de sécurité routière adaptées à tous les âges et cela commence par les plus jeunes.
- Nos enfants et petits-enfants doivent eux aussi faire passer le message que la sécurité routière c'est le "Vivre Ensemble".
- Merci à Catherine de l'association Artemis.



**Gaëtan MUSELET**  
Adjoint aux affaires sociales,  
seniors et logement

# ENFIN, NOS AÎNÉS RETROUVENT LEURS ACTIVITÉS

Depuis la mi-mai, les cours de gymnastique et de Pilates ont repris en extérieur avec Bozena comme professeur. Tous étaient impatients de se retrouver et de profiter du dynamisme et de la joie de vivre de Bozena.

A compter du 27 mai, les sorties tant attendues en minibus ont également repris avec le Parc de Saint-Pons comme première destination. Le programme du mois de juin prévoit des sorties, en extérieur, tous les lundis et jeudis. Seules les activités en intérieur n'ont pas repris par mesure de précaution.

Nous espérons ouvrir le foyer restaurant en septembre. L'évolution de la crise sanitaire nous guidera dans nos choix.

Nous sommes conscients que les adhérents aux activités de l'année 2020/2021 ont été pénalisés par la situation depuis le mois de septembre. C'est pourquoi, les membres du conseil d'administration ont décidé que l'adhésion pour l'année 2021/2022 leur serait offerte.



## NOUS DEVONS DÉJÀ PENSER À NOËL !

Cette année encore, nos aînés ne pourront pas se rassembler pour le traditionnel repas/spectacle de Noël. Même si l'évolution de la pandémie le permettait, les réservations des intervenants doivent être prises en début d'année. La situation sanitaire à ce moment-là ne nous laissait pas présager une fin d'année rassurante. Aussi, nous avons décidé de ne prendre aucun risque et privilégier le colis pour tous les peyrollais de plus de 65 ans. Si toutefois, la Covid nous laissait un peu de répit, nous envisagerons un thé dansant en début d'année prochaine.

Nous rappelons que les inscriptions pour le colis de Noël doivent être faites **avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021** pour toutes les personnes qui ont leur résidence principale sur Peyrolles-en-Provence et qui ont ou auront 65 ans dans l'année. Il n'y a pas d'inscription automatique d'une année sur l'autre. Il faut se manifester chaque année.

Les personnes nouvellement installées sur la commune ou ayant atteint l'âge de 65 ans en 2021, devront fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

## LES AIDES AUX SALARIÉS PAR ACTION LOGEMENT (1 % PATRONAL)

Trop peu de salariés connaissent les aides d'Action Logement :

- Réservataires de logements sociaux
- Aide pour la caution
- Garantie aux loyers impayés (pour rassurer les propriétaires)
- Prêt à l'accession à la propriété
- Conseil
- Aide à la rénovation énergétique, l'adaptation au vieillissement
- Prêt pour l'amélioration du logement, agrandissement, adaptation au handicap
- Aide à la mobilité, au loyer pour l'alternance
- Action sociale, aide exceptionnelle
- ...

Plusieurs simulateurs permettent de connaître les aides dont vous pouvez bénéficier. Pour cela, vous devez être employé d'une entreprise comptant au moins 10 salariés.

En ce qui concerne les logements sociaux réservés à Action Logement, il suffit d'avoir un numéro d'enregistrement de demande de logement social, de créer votre compte sur le site et les informations de la demande seront automatiquement récupérées. Des propositions de logements vacants correspondant à vos critères vous seront faites et vous pourrez ainsi vous positionner sur ces logements directement en ligne.

Un seul site : <https://al-in.fr/>

## CULTURE

PEYROLLES-EN-PROVENCE



**Thomas ARCAMONE**  
Adjoint aux Affaires culturelles / événementiel  
Patrimoine historique  
et manifestations patriotiques

## DU NOUVEAU DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Lire, découvrir, partager et parfois même s'émerveiller. Votre Bibliothèque Municipale vous invite au voyage !

Pour en découvrir davantage nous vous donnons rendez-vous sur notre catalogue en ligne :

<https://peyrolles-en-provence-pom.c3rb.org/>

A noter :

• L'adhésion :

L'adhésion est **gratuite** pour tous ! N'hésitez pas à nous contacter au 06.26.98.37.75

ou par mail [biblio@mairie-peyrollesenprovence.fr](mailto:biblio@mairie-peyrollesenprovence.fr)

• De nouveaux horaires :  
Votre Bibliothèque Municipale évolue !

Retrouvez-nous dès la première semaine du mois de Juin :

- **Le mardi de 14h à 17h30**

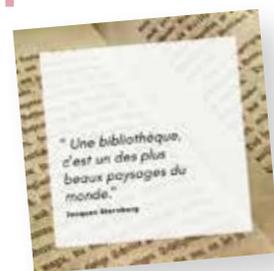
- **Le mercredi de 10h à 12h**

**et de 14h à 18h**

- **Le vendredi de 14h à 18h**

- **Ainsi que le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h**

A très vite dans votre Bibliothèque Municipale !



## UN AIR D'ÉTÉ !

L'école de Musique Municipale de Peyrolles-en-Provence a eu le plaisir de vous faire partager un petit moment musical dans la cour du château le 23 juin à 19h. Avec cette année particulière, les professeurs et la Municipalité avons voulu maintenir ce moment de partage.

Il nous semble, que nous avons, petits et grands, cette envie de nous retrouver dans cette magnifique cour du château avec une

envolée de notes qui permet à chacun de passer un bon moment et qui clôturera notre année en musique.

Nous tenons à remercier toute l'équipe pédagogique, les élèves et les parents, pour cette année particulière. Musicalement.

Les Professeurs de l'école de Musique

# PROGRAMMATION CULTURELLE

## NUITS DU CHÂTEAU 19<sup>ÈME</sup> ÉDITION COUR DU CHÂTEAU

**P**our se retrouver dans la cour du château en plein air, avec des spectacles, et des concerts... de quoi se concocter de belles soirées !  
Renseignements & Réservations : Office de Tourisme 04.42.57.89.82

### → Vendredi 2 juillet - Voice Gang " From swing with Love " - Jazz - 21h - Gratuit

Après l'enregistrement du CD " LOVE ", les 20 chanteuses et chanteurs, la Cheffe de Chœur et le trio de musiciens professionnels rendent hommage aux groupes vocaux qui ont popularisé le jazz vocal polyphonique.

Dans ce style musical, le chant est primordial, la voix y est privilégiée.

Son nouveau spectacle " From Swing with LOVE " a pour ambition de faire partager à un large public le plaisir de chanter ce style inventif et riche en harmonies, et faire vivre les valeurs premières du Jazz : la mixité, la convivialité, le divertissement et la danse. C'est un spectacle joyeux, émouvant, généreux, festif, véritable invitation à visiter le Pays du Swing.



### → Samedi 3 juillet - Orchestre Philharmonique Pays d'Aix - 21h30 - Gratuit

Voici venu le temps traditionnel de la tournée estivale de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix. Sous la direction musicale de Jacques Chalmeau, les musiciens de l'orchestre vous donnent rendez-vous dans la grande cour du château.

Au programme : Piotr Ilitch Tchaïkovski " Capriccio Italien " - Alexandre Borodine " Symphonie n°2 "



### → Vendredi 9 juillet - Concert - Elodie Martelet - 21h - Gratuit

Elodie MARTELET est une auteure compositrice Aixoise. Demi-finaliste de la saison 3 de The Voice, second rôle féminin de la Comédie Musicale " Résiste " de France Gall, elle sort un premier album en 2015 et prête sa voix en 2017 à Ash dans le film d'animation " Tous en Scène ".

Elle travaille actuellement son deuxième album Pop électro " L'un et l'autre " à Peyrolles-en-Provence avec Sophie Granier et Frédéric Eveno, une belle occasion pour eux de jouer à domicile !

Aux allures d'un journal de bord, elle y conte ses joies, ses rencontres mais aussi l'éloignement avec les siens sur une musique pourtant lumineuse.

Sincère, sa voix à quelque chose qui émeut " il y a de l'enfance dedans ", une innocence qui touche tout simplement.



### → Samedi 10 juillet - Cie BAKHUS - Danse - 21h - Entrée Payante - 5€

En 2020, nous avons pu maintenir la représentation de la Cie Bakhuis. Le public nombreux a pu découvrir la Compagnie avec son très beau spectacle " Des Unis " qui a fait l'unanimité. Cette fois-ci c'est leur nouvelle création guidée par l'envie de questionner la place des évolutions technologiques dans notre quotidien, leurs influences et, dans ce contexte, le sens du mot " Humanité ".

L'homme nature se confronte à l'homme augmenté. Quelle est la place de l'humain dans un monde où les logiques productivistes et économiques prédominent sur des logiques humanistes ou écologiques ? La réponse à cette question implique de retracer l'aventure de cette " Humanité " pour mieux imaginer les défis qui nous attendent.

Loin de vouloir énoncer de grandes vérités ou apporter de nouvelles réflexions philosophiques sur ce sujet, déjà bien alimenté par le mouvement Transhumaniste, l'objectif de la Cie est d'amener le spectateur à prendre conscience que nous vivons une nouvelle révolution technologique qui évolue très vite et qui est en train de chambouler, en bien ou en mal (l'avenir nous le dira) notre modèle économique, social et politique.



→ **Samedi 17 juillet – Récital Chant & Piano - 21h – Gratuit**

Jean-Christophe MAURICE, Baryton-Basse & Jacques RAYNAUT, Pianiste  
Le récital proposé par Jean-Christophe MAURICE et Jacques RAYNAUT est un florilège d'airs et de mélodies, dont certains figurent parmi les plus connus du répertoire lyrique. Le concert débutera par trois airs "classiques" de Haendel (avec le célèbre largo de Serse), Gluck et Purcell (l'air du froid du Roi Arthur). Il se poursuivra avec trois airs de Mozart : d'abord les deux seules mélodies écrites par le compositeur en français, puis la sérénade de Don Juan. La première partie s'achèvera avec trois mélodies très connues de Schubert (la sérénade, la truite et le roi des Aulnes). La seconde partie sera dédiée à la mélodie française avec Fauré (Clair de lune et Les berceaux), puis Duparc (Clair de lune et l'invitation au voyage sur le magnifique poème de Baudelaire), Debussy (Beau soir et le colloque sentimental) avant de finir avec la mort de Don Quichotte d'Ibert et la Chanson à boire du Don Quichotte de Ravel. Ce programme varié devrait plaire à la fois à un large public et aussi aux amateurs les plus exigeants.

→ **Mercredi 21 Juillet – Concert Violon & Piano – 21h - Gratuit**

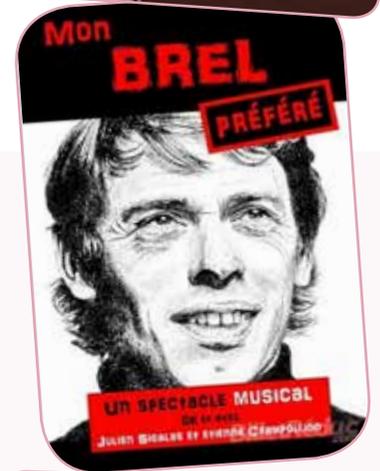
Iris SCIALOM et Antonin BONNET incarnent la nouvelle génération du violon et du piano français.  
Iris SCIALOM : après ses études au Conservatoire de Saint-Maur, Iris entre au Conservatoire de Paris (CNSMDP) à l'âge de 13 ans. Dès lors, elle s'intéresse beaucoup à la pratique sur instruments historiques, ainsi qu'à la création contemporaine. Elle est lauréate de nombreux concours internationaux comme Tibor Varga Junior, Mirecourt, ou encore Ginette Neveu. Iris vient d'être admise à l'Académie Jaroussky. Elle a été soutenue par la Fondation Meyer et Patrick Petit et joue un violon François Caussin de 1855.  
Antonin BONNET est né en 2001, le jour de la fête de la musique. Il étudie le piano et la musique de chambre au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) admis à l'unanimité en 2018, dans les classes respectives de Denis Pascal et Claire Désert. Récemment, il est l'un des seuls pianistes français à avoir été sélectionné pour participer aux concours internationaux d'Épinal et de Clara Haskil. Il a participé à de prestigieuses académies, notamment celle de Villecroze. Dotés d'une complicité exceptionnelle, c'est naturellement que les deux musiciens ont fondé ensemble le Duo Arborescence. Le duo a été sélectionné par le festival Jeunes Talents pour leur programmation de la saison 2021-2022.  
Au programme : Brahms, Poulenc, Fauré.

→ **Vendredi 23 juillet - Mon Brel préféré - Julien Sigalas - 21h - Entrée Payante - 5€**  
Du "plat pays" aux "Marquises", de "la valse à mille temps" à "ne me quitte pas", venez (re)découvrir le fabuleux répertoire du Grand Jacques.

Julien SIGALAS est auteur / compositeur / interprète mais également comédien. Il a toujours rêvé de s'attaquer à Brel. Avec Etienne CHAMPOLLION, il a trouvé le partenaire idéal. Multi-instrumentiste, pianiste virtuose, arrangeur, il connaît les chansons de Jacques Brel sur le bout des doigts. Ensemble, après presque dix ans à reprendre sur scène Renaud, ils entreprennent de monter ce spectacle où s'entremêlent puissance et poésie, fulgurance et folie, douceur et rire. Guitares, piano, accordéon, ukulélé, permettent une approche acoustique de Brel tout en respectant l'œuvre immense du chanteur bruxellois. L'interprétation est personnelle mais l'émotion reste universelle.

→ **Samedi 24 Juillet - Même jour Même Heure – Théâtre Comédie - 21h**  
**Entrée Payante - 5€**

Rendez-vous dans dix ans, "Même jour, Même heure", comme dans la célèbre chanson. Manu, Etienne et JB viennent d'avoir leur bac. Les trois copains sont partagés. D'un côté, le bonheur d'en avoir fini avec le lycée. De l'autre la nostalgie de se séparer pour leurs études respectives. Ils scellent alors un pacte : se donner rendez-vous dans dix ans, "Même jour, Même heure", comme dans la célèbre chanson. D'ici là, ils ne se donneront plus de nouvelles. Le jour arrive et eux aussi. Mais entre temps, ils ont beaucoup changé... Prenez trois amis qui se sont perdus de vue. Donnez-leur une personnalité totalement éloignée. Laissez-leur le temps de se (re)découvrir. Ajoutez-y de la nostalgie, de l'émotion, de l'amitié et beaucoup, beaucoup d'humour. Saupoudrez de chansons. Pimentez le tout avec de l'interaction... Mélangez pendant une heure et quart. Vous obtiendrez "Même jour, Même heure", une comédie chantante et désopilante de Julien SIGALAS.



→ **Vendredi 30 juillet – MISAINA - Musique du Monde - 21h- Entrée Payante - 5€\***

MISAINA c'est avant tout de la chanson à texte. C'est une fusion musicale qui s'est construite autour des rythmes latinos et reggae, Le Régatino. Depuis, elle s'est enrichie de la diversité de la musique du monde : une once de Jazz, une pincée de Manouche, des accents de Soul, une fragrance de Maloya... Mais toujours la légèreté des mots, l'intensité du violon, ou vice versa. Les textes parlent de la vie, de l'amour, de la révolte de l'espoir et des passions qui nous animent. MISAINA, un moment intimement festif !  
Distribution Chant/Guitare : Misaina RABARI, Violon/Chœurs : Sitraka RABARI, Basse : Mounir BOUZHACHAH, Batterie Chœurs : Philippe POVEDA, Percussions : Jean-Christophe HERMANN, Clavier/Chœurs : Cédric FORTUNO.

**Spectacle Provence en Scène**

→ **Samedi 31 juillet - OSOBA - Association Cosmographique – 21h – Gratuit**

Le collectif Cosmographique vous propose une soirée en deux parties autour des musiques du monde :

DJADJAH LUC ou Jean-Luc IRONDELLE, vous invite dans un univers qui lui est cher : La Dub Poésie. C'est en slamant des proses de Cendrars, Rimbaud, ou Apollinaire sur des airs de reggae et de dub qu'il vous amène à côtoyer la culture sound system venant tout droit de Jamaïque. Osoba est un projet en solo de voyage musical porté par de la lutherie expérimentale. Inspiré de pays traversés ou de contrées imaginées, les compositions mêlent enregistrements de terrain, instrumentations exotiques et une bonne dose de beats Hip-hop et électro. Tous les instruments inventés par Osoba prennent alors vie sur scène et transportent le public aux quatre coins du globe.

**Tournées METROPOLE**



**MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE**

**FESTIVAL DURANCE LUBERON - 7 ET 15 AOÛT**→ **Samedi 7/8 - RITA - Opéra de poche au piano - 21h - Cour d'honneur du Château de Peyrolles-en-Provence - Tarifs : 20€/25€**

*"Rita ou le mari battu"*, opéra-comique français en un acte de Gaetano Donizetti

Puisque son premier mari la battait, la belle aubergiste Rita bat son mari actuel. Et tout va bien jusqu'à la réapparition de celui qu'on croyait disparu.... Lequel des deux hommes aura le droit de garder Rita ? Donizetti, le grand belcantiste italien, compositeur de Lucia di Lammermoor, s'amuse ici avec un marivaudage pétillant à la manière d'un opéra-comique à la française qui regorge de belles mélodies et airs entraînants.

Mise en scène : direction et piano, Vladik Polionov - Rita : Cécilia Arbel - Peppe : Rémy Poulakis - Gasparo : Florent Leroux Roche et avec : Marilyn Tralongo, Karine Andréo, Véronique Borchi, Stéphan Poitevin

→ **Dimanche 15/8 - ApéroJazz - 19h - Terrasse du Château de Peyrolles-en-Provence Tarifs : 15€/20€ - Julien Brunetaud Trio - Feels Like Home**

Pianiste, Compositeur et Producteur, Julien Brunetaud a accompagné Chuck Berry, BB King et plus récemment Hugh Coltman. Élu meilleur pianiste de Blues français et européen, il mélange la tradition Blues avec le son du Jazz actuel, auquel il s'est formé à New York et à la Nouvelle-Orléans. Il enchaîne les tournées sur la scène internationale, sort 4 albums. Julien pose ses bagages à Marseille et crée son nouveau trio, avec Cedrick Bec et Sam Favreau, ils fabriquent un Jazz heureux, mélange de groove et d'élégance au service d'un swing généreux.

Contact : [festivaldurlub@gmail.com](mailto:festivaldurlub@gmail.com) – 06.42.46.02.50

Réservations : [www.festival-durance-luberon.com](http://www.festival-durance-luberon.com)

Locations : Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U – Intermarché

[www.fnac.com](http://www.fnac.com) [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr) - [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com) 0 892.68.36.22 (0,34€/min)

(\* Tarif réduit réservé aux adhérents du Festival Durance Luberon, étudiants, chômeurs ou rmistes

**FÊTE VOTIVE 27, 28, 29 AOÛT****Vendredi 27 août - 21h30 - Concert Natacha St Pier – Gratuit**

Natasha ST-PIER c'est plus de 3 millions d'albums vendus en France, en plus de 20 ans de carrière et des titres qui ont marqué leur époque (Tu trouveras, Nos rendez-vous, Tant que c'est toi, Mourir demain, Un ange frappe à ma porte ou encore Tant que j'existerai). Elle est devenue en l'espace de quelques années une des artistes québécoises les plus réputées et appréciées en France. Elle a longtemps collaboré avec Pascal Obispo pour l'écriture de morceaux qui sont devenus des tubes. Dans le cadre de sa tournée elle fera une halte à Peyrolles-en-Provence.

Organisation Comité des Fêtes.





## EXTENSION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE FRÉDÉRIC MISTRAL

Comme suite à notre article dans le précédent Peyrolles Info qui annonçait les débuts du chantier de l'extension de la salle ainsi que le coulage de la dalle, nous vous proposons quelques phases illustrées de la construction :



Mise en place des panneaux sandwichs sur les structures en bois.



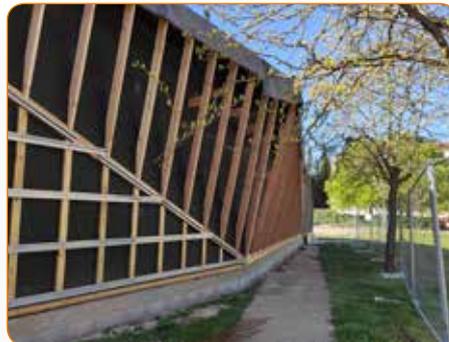
On voit ici les panneaux sandwichs en place ainsi que les tuyauteries et autres gaines en attente.



La structure qui recevra la porte d'entrée du local dédié aux associations est en place.



Les panneaux sandwichs sont bien sûr étanchés avant la pose des plaques de protection en acier Corten.



Les structures externes sont prêtes à recevoir les tôles en acier Corten.



Les structures sont en attente des vitres.



Les vitres, la porte principale et la porte latérale sont en place, le bâtiment est hors d'eau et hors d'air.



En parallèle, les protections extérieures sont mises en place. Elles seront bientôt rouillées et auront ainsi leur aspect final.



Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de faire une inauguration "traditionnelle" de ces nouveaux locaux.

Les photos de ce bâtiment fini seront bien évidemment dans le prochain numéro.

# LA POSTE A UN INTÉRIEUR NEUF

Vous êtes tous retournés à la Poste totalement rénovée à l'intérieur. Pourtant, est-ce que vous reconnaitrez les lieux sur cette photo ?



A suivre : Nous monterons pour l'année prochaine les dossiers de demande de subvention afin que ce magnifique bâtiment puisse retrouver son éclat d'antan après un ravalement de façade complet...

# EMBELLISSEMENT DU PATRIMOINE DE NOS AGGLOMÉRATIONS

**Propriétaires privés** : sauvegardez votre patrimoine grâce au label FONDATION DU PATRIMOINE.  
 La Fondation du Patrimoine est un partenaire du CD13. Elle vous propose son "label", qui est un dispositif d'aide fiscale à destination des propriétaires privés pour des travaux de restauration du clos et du couvert (et frais d'architecte correspondants).  
 Ce dispositif peut venir en complément de subventions, par exemple celles des "opérations façades".  
 Les immeubles concernés doivent être visibles de l'espace public.

Le label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non protégé au titre des monuments historiques, bâti ou non bâti (parc et jardin).

Informations et dossier de demande de label disponibles sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Découvrez la plaquette Label sur le site de la commune : <http://www.peyrolles-en-provence.fr/demarches-2.html>



**Joël BOTELHO**  
 Adjoint à l'Économie  
 Commerce  
 Artisanat - Industrie  
 Emploi et information  
 Communication

## VIE ÉCONOMIQUE COMMUNICATION

PEYROLLES-EN-PROVENCE

# UNE NOUVELLE APPLICATION SUR VOTRE SMARTPHONE !

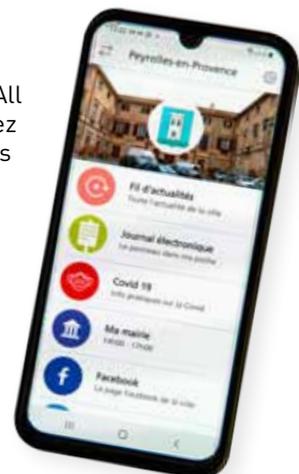
Vous pouvez dorénavant télécharger une nouvelle application sur votre smartphone nommée CityAll.  
 Qu'est-ce que c'est ? CityAll, c'est l'application du citoyen connecté.

Très simple d'utilisation, l'interface CityAll convient à tous les publics. Vous aurez plus de détails sur cette application et ses avantages très prochainement.

Le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale à l'échelle de votre commune et de votre territoire. Avec les notifications, vous serez averti immédiatement en cas d'alerte ou pour un événement à ne pas manquer.

Comment vous abonner à votre ville ?

- Téléchargez L'application CityAll sur votre smartphone,
- Tapez le nom de votre commune ou le code postal,
- C'est parti, vous êtes abonné !



## ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ

La commune de Peyrolles souhaite redynamiser son centre-ville au travers des marchés non sédentaires. Elle est assistée dans cette démarche par la Métropole Aix-Marseille Provence, la CCIAMP et la CMAR PACA dans le cadre de l'AMI Artisanat/commerce 2019-2020

Une enquête terrain a été réalisée dans un contexte sanitaire tendu, les restrictions liées à la Covid-19 (port du masque, distanciation sociale) ont eu un impact sur le volume et la qualité des échanges avec les consommateurs, ces derniers n'étant pas toujours favorables à des interactions avec des inconnus.

Au cours du mois de janvier, vous avez été destinataire d'une enquête sur les marchés hebdomadaires via le Peyrolles Info. Vous avez été nombreux à nous répondre et nous vous en remercions. Cela nous a permis d'analyser vos besoins pour les améliorer.

Nous avons mis en œuvre une prospection de forains afin de diversifier les étals et vous permettre de trouver plus de produits. Bien entendu, ces prospections continuent afin de faire croître votre marché. Prochainement, des animations, en plus de l'animation musicale déjà en place, seront mises en place afin d'apporter un plus.

Nous vous rappelons que les marchés ont lieu le mercredi de 8h30 à 13h00 Place de la Poste, le vendredi de 15h à 19h marché des Producteurs Route de la Durance et le samedi de 8h30 à 13h00 Place Albert Laurent et Rue de l'Horloge.

Profitez de la sortie de la crise sanitaire pour fréquenter notre marché du samedi et venir boire un verre ou vous restaurer chez nos commerçants.



## INFOS COMMERCES

Le décret n°2021-624 du 20 mai 2021, institue une nouvelle aide destinée aux entreprises ayant repris un fonds de commerce en 2020, dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de Covid-19.

Cette nouvelle aide, complémentaire au fonds de solidarité, est limitée à 1,8 million d'euros.

Conditions pour bénéficier de l'aide à la reprise :

L'aide à la reprise est créée pour les entreprises qui ont acquis, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, au moins un fonds de commerce dont l'activité a été interdite d'accueil du public sans interruption entre novembre 2020 et mai 2021, et qui n'ont fait aucun chiffre d'affaires en 2020.

Les conditions, cumulatives, permettant à une entreprise de prétendre à l'aide sont les suivantes :

- Avoir été créée au plus tard le 31 décembre 2020,
- Avoir repris intégralement un fonds de commerce, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020,
- Être toujours propriétaire du fonds de commerce lors du dépôt de la demande,
- Avoir la même activité principale que le précédent commerce (par exemple, un restaurant reprenant un restaurant),
- Avoir un fonds de commerce dont l'activité a fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public sans interruption entre novembre 2020, ou la date d'acquisition du fonds, et mai 2021,
- N'avoir généré aucun chiffre d'affaires en 2020.

Calcul du montant de l'aide : L'aide est calculée à partir de l'excédent brut d'exploitation coûts fixes [défini par un précédent décret n°2021-310 du 24 mars 2021 qui instituait une aide visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19] sur la période éligible concernée de 6 mois (janvier à juin 2021).

Pour les entreprises de moins de 50 salariés, le montant de l'aide s'élève à 90 % des pertes d'exploitation.

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, l'aide prend la forme d'une subvention dont le montant s'élève à 70 % de " l'opposé mathématique de l'excédent brut d'exploitation constaté au cours de la période éligible ". Cet excédent est calculé, pour la période éligible, par un expert-comptable (tiers de confiance) à partir du grand livre ou de la balance générale de l'entreprise à l'aide d'une formule de la formule de calcul.

### Comment demander l'aide ?

La demande unique d'aide à la reprise est réalisée par voie dématérialisée, dans les conditions suivantes :

- Elle doit être déposée entre le 15 juillet 2021 et le 1<sup>er</sup> septembre 2021,
- Elle est déposée sur l'espace professionnel du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr),
- La demande doit être accompagnée des justificatifs suivants :
  - Une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions énumérées ci-dessus, et l'exactitude des informations déclarées,
  - L'attestation de l'expert-comptable, qui doit mentionner l'excédent brut d'exploitation coûts fixes pour la période éligible, le chiffre d'affaires pour l'année 2020 égal à 0 €, et le numéro professionnel de l'expert-comptable,
  - Le calcul de l'excédent brut d'exploitation coûts fixes,
  - La balance générale 2021 pour la période éligible et la balance générale pour l'année 2020,
  - La copie de l'acte de vente du fonds de commerce et les coordonnées bancaires de l'entreprise.

## AIDE POUR LES JEUNES EN ACCOMPAGNEMENT INTENSIF

Le Gouvernement renforce le "plan de relance Jeunes" par l'attribution d'une aide financière exceptionnelle pour les demandeurs d'emploi en accompagnement individuel intensif. Cette aide peut être attribuée au plus tard le 31 décembre 2021.

### → À QUI S'ADRESSE CETTE AIDE FINANCIÈRE ?

Cette aide est réservée aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui bénéficient d'un accompagnement individuel intensif, qu'il soit réalisé par Pôle emploi ou par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) en ce qui concerne les jeunes diplômés.

### → QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

Être âgé de moins de 26 ans (au moment de la demande d'aide ou de la détection du besoin par le conseiller) ;  
Être inscrit à Pôle emploi ;  
Bénéficier d'un accompagnement individualisé intensif assuré soit par Pôle emploi (l'accompagnement intensif jeune - AIJ), soit par l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres) ;  
Ne pas percevoir plus de 300 € de revenus mensuels, qu'ils soient issus d'une activité (salariée ou non), d'un stage, d'une allocation ou d'une aide.

### → QUAND ET COMMENT EST VERSÉE CETTE AIDE ?

Cette aide n'est pas attribuée de manière automatique, mais en fonction des besoins et des situations individuelles évalués par un conseiller.

Par exemple, pour faire face à des difficultés financières qui freinent l'accès ou le retour à l'emploi (besoin d'équipement professionnel, de mobilité, d'accès numérique...) ou qui ont un impact sur la vie quotidienne (charges courantes, soins...).

Le versement de cette aide **intervient depuis le 5 février 2021** (si vous êtes concerné).

### → QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Cette aide n'est pas fixe, elle dépend de la situation et des besoins de chacun. Afin de déterminer le montant de l'aide à verser, Pôle emploi sollicite un diagnostic social et financier de la situation du jeune par la Mission locale.

Le montant maximum de l'aide est fixé à 497,01 € par mois, et plafonné à 1491,03 € sur 6 mois.

Le montant peut évoluer en cas de changement de situation.

L'aide n'est soumise à aucune cotisation ou contribution sociale et n'est pas imposable.

## "1 JEUNE, 1 SOLUTION" LANCE SON NOUVEAU SERVICE POUR FACILITER LA VIE ET LES DÉMARCHES DES JEUNES

Avec le simulateur d'aides, c'est simple : prenez 5 minutes, répondez aux questions et découvrez toutes les aides adaptées à votre situation. Culture, emploi, logement, santé, permis de conduire... Toutes les aides en direction des jeunes sont maintenant au même endroit pour vous simplifier la vie. Rendez-vous sur [1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides](http://1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides)



## LA GARANTIE JEUNES

### LE TREMPLIN POUR TON PROJET PROFESSIONNEL !

La Garantie Jeunes (GJ) c'est un véritable coup de boost d'un an pour ton projet professionnel grâce auquel tu peux :

- Faire des stages,
- Participer à des événements et des ateliers,
- Bénéficier d'un accompagnement intensif et personnalisé,
- Percevoir une allocation mensuelle.

La garantie jeunes en 5 points : c'est l'accès pour les 16/25 ans, accès à l'emploi, à la formation, un accompagnement d'un an, une allocation mensuelle, un accompagnement intensif de 4 semaines.

### INTÉGRER LA GARANTIE JEUNES EN 3 ÉTAPES :

#### ÉTAPE 1 :

1<sup>er</sup> RDV / inscription à la Mission locale du Pays d'Aix (MLPA).  
Contact Mme Bouchra BENHAMOU au 06.20.64.61.46

#### ÉTAPE 2 : Entrée dans le PACEA

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) c'est ton passeport pour pouvoir intégrer la GJ. L'accompagnement est basé sur un engagement mutuel entre toi et la MLPA.

#### ÉTAPE 3 :

Entrée dans la Garantie Jeunes :

Une fois ton PACEA signé, tu peux intégrer la Garantie Jeunes. Pendant 1 an tu pourras travailler ton projet professionnel en étant accompagné-e et en bénéficiant d'une aide financière.

Stages, ateliers, événements exclusifs... Tout est mis en œuvre pour garantir la réussite de ton projet.



## NOUVEAU À PEYROLLES

La société **LRM SERVICES** vous propose ses services pour divers travaux à domicile, carrelage, petites maçonneries, que ce soit en intérieur ou en extérieur.  
**Tél. 07 68 90 08 90 - lrmservice@outlook.fr**



Votre garage **TOP GARAGE - Speed Autos** à Peyrolles prend maintenant en charge vos démarches cartes grises.  
**Tél. 09 73 12 99 21 - 06 70 50 87 03**



### NATURE CELTIQUE

Composition et vente de thés et tisanes.  
Cette entreprise basée à Peyrolles-en-Provence met en valeur des connaissances et un savoir-faire local. Elle est engagée dans le respect de l'environnement et de notre santé. Les thés issus de l'agriculture biologique sont certifiés par l'Ethical Tea Partnership. Les fleurs et plantes provençales sont cultivées, cueillies et séchées naturellement au Cabanon de San Peyre à Peyrolles-en-Provence.  
Anais, anciennement créatrice de "Les remèdes elfiques" souhaite continuer à partager ses connaissances et sa passion pour le thé et les plantes en créant cette nouvelle marque. Les valeurs : valorisation de notre terroir provençal, choix des ingrédients sélectionnés avec soin pour donner au thé et aux tisanes une qualité incomparable. Anais met l'accent sur les sens : le visuel, les senteurs exquises, le toucher et le goût pour une expérience sensorielle unique. Les thés et infusions sont en cours de certification AB.  
Vous pouvez retrouver ses produits sur le site internet, sa page Facebook ou encore au marché des paysans et des artisans de la Durance un vendredi sur deux.  
**www.natureceltique.com**  
Possibilité d'un retrait sur place sans frais.



**B.A PRODUCTION** est un groupe de trois personnes réalisant des courts-métrages de divers genres : Western, Drame, Action... et ce sur Peyrolles-en-Provence depuis 2015.  
Codicci : A Mob Story est disponible depuis le 21 Avril sur Youtube, un court-métrage explorant le monde de la Mafia des années 80 ! Où suivre B.A Production :  
Youtube (<https://www.youtube.com/c/BAProductionoff>), Instagram et Facebook  
**Contact : pro.baproductio@gmail.com**



### ALORS CHEF ! C'EST QUI ?

Ma vie est une aventure gourmande.  
J'ai eu la chance de travailler auprès de grands chefs étoilés. Très vite la cuisine devient une évidence, une passion.  
Alors Chef ! C'est quoi ?  
Amenez le restaurant chez vous et faire d'un repas un moment inoubliable !  
Le choix du menu, le repas, le service, c'est vous qui décidez.  
Votre seule préoccupation : profitez d'un moment agréable avec vos amis.  
**Tél. 06 86 90 99 09 - alors.chef@gmail.com - http://alors-chef.fr**



La réflexologie est une médecine douce qui vise à apaiser le corps et évacuer toutes les tensions en stimulant des points réflexes sur les pieds, les mains ou le visage. Les bienfaits sont multiples : dynamiser l'organisme, harmoniser les fonctions vitales, soulager différents maux et augmenter les défenses immunitaires. C'est une thérapie holistique.  
Elsa Fleur Rondet  
Membre de la FIRMA (Fédération Internationale de Réflexologie)  
**www.ergreflexologie.info**  
**www.ergreflexologie.fr**  
**06.15.24.73.21**





**Céline SORRIBAS**  
Adjointe à  
l'environnement,  
cadre de vie et  
développement  
durable



**Anne-Marie FUCHS**  
Adjointe aux Sports,  
Tourisme et Jeunesse

# LE PARCOURS DU CANAL DU VERDON : UN SENTIER SUR L'HISTOIRE DE L'EAU EN PROVENCE

Le Canal du Verdon a contribué à l'irrigation du territoire du Pays d'Aix pendant près d'un siècle de 1875 à 1969, avec l'arrêt de son exploitation en 1970.

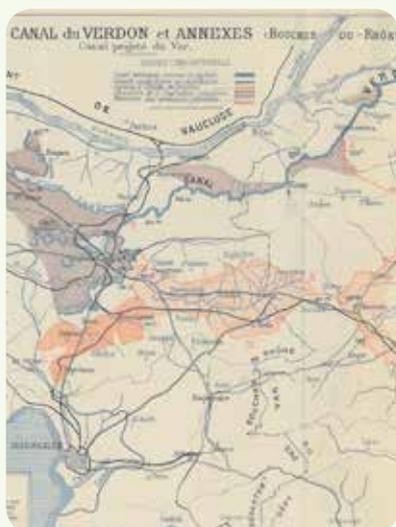
La commune de Peyrolles-en-Provence avec une volonté forte de mise en œuvre d'un projet de valorisation architecturale, environnementale et touristique de l'ancien canal présent sur son territoire a conventionné avec la Société du Canal de Provence, propriétaire de l'ouvrage, pour permettre une requalification de ce patrimoine hydraulique en itinéraire de randonnée entre le siphon aval de Trempasse et le Camp Chinois.

La conception et la réalisation de ce parcours de valorisation a été confiée au Grand Site Concors Sainte-Victoire, Grand Site de France au titre de ses missions de préservation du patrimoine et d'accueil des publics en espace naturel.

Les travaux d'aménagement de cet itinéraire de 12 km traversant la forêt Peyrollaise d'Est en Ouest ont ainsi permis la mise en sécurité et le confortement des ouvrages, la fermeture des galeries en faveur de la préservation d'habitats de chiroptères, l'aménagement de trois siphons et le déploiement d'une signalétique de valorisation de l'histoire du canal.

Pour découvrir le canal et ses ouvrages, deux sentiers vous sont proposés en aller/retour depuis le parking du Loubatas à Peyrolles-en-Provence :

- Vers le Camp Chinois - 7,2 km - 2h20 (A/R)  
Jonction possible avec la boucle de Notre Dame d'Astors (5,8 km) - 30 mn
- Vers Trempasse - 5,4 km - 1 h40 (A/R)



## UN PEU D'HISTOIRE...

Parmi divers projets, c'est celui de Théophile de Tournadre ingénieur des Ponts et Chaussées à Aix qui est sélectionné en 1853. L'objectif est d'obtenir les eaux nécessaires à l'agriculture et à l'industrie pour la ville d'Aix et les villes voisines. Pour desservir ce périmètre, le débouché du canal doit se faire à Venelles, point le plus élevé possible, et nécessite donc une prise sur le Verdon. Un décret de concession est accordé par Napoléon III le 20 mai 1863, pour l'irrigation d'Aix, l'alimentation des usines et l'eau de ville. Avec la construction du Canal du Verdon, aussi connu sous le nom de canal d'Aix, la gestion de l'eau change d'échelle. L'ampleur de l'ouvrage, commandé par la municipalité d'Aix-en-Provence, nécessite une cohésion politique, un financement public ainsi que les compétences du corps d'État des Ponts et Chaussées. Théophile de Tournadre conçoit et suit la construction du canal du Verdon de 1865 à 1875. Souterrains, galeries, siphons et aqueducs sont les défis qu'il aura à relever. L'ouvrage, long de 81 km entre Quinson et Aix-en-Provence, traverse 11 communes des anciennes Basses-Alpes, du Var et des Bouches-du-Rhône. Il a constitué en son temps un exploit technique, reconnu d'ailleurs comme tel lors de l'Exposition universelle de 1878. En 1887, dans une lettre de la Campagne nationale des Canaux agricoles, le Canal du Verdon est qualifié : "un des plus beaux parfaits ouvrages d'irrigation qui aient été construits en France". Insuffisant pour les besoins du XX<sup>ème</sup> siècle, il sera remplacé en 1969 par le Canal de Provence.



## DU NOUVEAU DANS LES CONSIGNES DE TRI !

**A** partir du 1<sup>er</sup> juillet, sur votre commune, vous pouvez trier tous les emballages et les papiers sans exception !

En effet, les habitants du Territoire du Pays d'Aix vont rejoindre prochainement les français qui trient déjà tous les emballages plastiques (Extension des Consignes de Tri). Dans ces territoires déjà concernés par les extensions des consignes de tri est simplifié et les tonnages recyclés ont évolué de manière significative.

### Une vraie révolution dans votre quotidien !

La simplification du geste de tri consiste à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac jaune ou la colonne de tri jaune et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : les sachets et sacs, les films de packs d'eau ou de sodas, les pots de yaourt, les barquettes.

En effet jusqu'à maintenant, les consignes de tri pour les emballages en plastique se limitaient aux bouteilles et flacons. En France, en 2020, plus de 60% des bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés pour être transformés en nouveaux flacons ou bouteilles voire en textiles.

Au niveau du Territoire du Pays d'Aix, en 2020 plus de 1 000 tonnes d'emballages en plastique (PET et PEHD) ont été collectées et valorisées. Ce sont de nouveaux produits créés et des bénéfices environnementaux importants. Le geste de tri est désormais acquis par les habitants et le recyclage bien développé en France avec une filière efficace en France et en Europe.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, vous pouvez déposer dans votre bac de tri jaune ou colonne jaune tous vos emballages ménagers en plastique sans distinction: bouteilles et flacons mais aussi pots de yaourt, barquettes de fruits, sachets de produits congelés, sacs et films plastique...

**Cette simplification du tri va contribuer à systématiser et développer le geste de tri sur le Territoire du Pays d'Aix (déjà plus de 20 000 tonnes recyclées par an) et à lever les doutes.**

Les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc.... constituaient les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs. En simplifiant les consignes des emballages en plastique, on permet aux habitants de ne plus se poser de question.

Ce nouveau geste de tri est déjà une habitude pour les habitants de 4 communes du Territoire depuis plusieurs années et a permis de collecter et valoriser environ 7 tonnes de plastique supplémentaire par an.

### Que deviennent les nouveaux plastiques triés ?

Les pots, les barquettes, les films et sachets en plastique triés par les habitants sont très majoritairement recyclés en France et en Europe.

Les Centres de Tri se modernisent, les filières de recyclage évoluent, il est maintenant possible de trier plus et plus simplement.

La mise en œuvre de la valorisation de ces nouveaux emballages est une évolution notable sur le tri. Elle s'accompagnera en juin et septembre d'une communication générale sur le tri sélectif et sa simplification, tant sur les produits qu'il est possible de valoriser que sur l'organisation du service de collecte avec :

- Des colonnes vertes pour tous les emballages en verre
- Des bacs et des colonnes jaunes pour tous les autres emballages recyclables, y compris les papiers/journaux et cartons. (Les colonnes bleues seront petit à petit remplacées par des jaunes.)
- Des déchèteries permettant l'évacuation, le tri et le recyclage des déchets verts, gravats, encombrants, déchets d'équipement électrique et électronique, ...
- Et enfin pour ce qui ne peut être recyclé, des bacs et/ou colonnes pour les ordures ménagères.

Concernant les collectes sélectives en bacs et en colonnes. Au total plus de 20 000 tonnes par an de plastiques, papiers, cartons, briques, canettes acier et aluminium, emballages en verre sont collectés sur notre Territoire.

Chaque année grâce aux services de collecte sélective et plus de 150 000 tonnes grâce aux services en déchèterie dont plus de 80% sont valorisés.

Si vous avez besoin de changer votre bac de tri ou pour toute autre question sur le tri des déchets, vous pouvez contacter le 04.42.91.49.00.

Continuez et faites le bon geste !



## DÉCHETTERIE, UN NUMÉRO UNIQUE !

Le numéro unique de téléphone de la métropole est le **04.42.91.49.00**

Vous pouvez les appeler pour :

- La commande et renouvellement des poubelles de tri sélectif et ordures ménagères,
- Inscription pour l'enlèvement des encombrants,
- Toutes les questions relatives aux déchets des administrés.

Les prochaines dates de passages des encombrants sont les suivantes :

- 15 septembre
- 20 octobre
- 17 novembre
- 15 décembre

# 123 PETITS PAS SE LANGUIT DE VOUS RETROUVER !



Nous espérons pouvoir reprendre d'ici septembre nos activités à plein régime pour vous accompagner au mieux et ainsi pouvoir vous aider dans votre quotidien.

**En attendant, voici un petit récapitulatif de nos activités durant l'année !**

L'accueil Parents-Enfants de 0 à 3 ans, Passerelle avec l'école maternelle : pour appréhender une première expérience de socialisation pour l'enfant et un lieu de rencontre et de convivialité, dans un cadre bienveillant. Pour les enfants accompagnés d'un parent, d'un grand-parent, d'un membre de la famille, d'une assistante maternelle agréée.



Les ateliers Faber & Mazlish : cet atelier de communication bienveillante, propose des outils concrets pour faciliter les relations au quotidien avec les enfants. Ouvert à tous : mères, pères, grands-parents, enseignants, assistantes maternelles, personnel de crèche, éducateurs...

Des ateliers Vie pratique & Échanges de savoirs : Ouvert à tous, celles et ceux qui veulent transmettre ou acquérir un savoir-faire, sur le principe de "je donne, je reçois".

- **De l'alphabétisation** : pour débutants à intermédiaires, pour apprendre à lire, écrire et parler le français.
- **Des ateliers de régulation des conflits** : apprendre à prévenir et réguler les disputes, comprendre le phénomène des conflits et s'entraîner entre deux séances avec les outils proposés en atelier.
- **L'atelier Langue des Signes Française** : la LSF est une langue visuelle et gestuelle qui s'exprime uniquement avec des mouvements du corps et des expressions du visage.

Un projet Théâtre Forum pour les ados et pour tous : le théâtre forum permet de dénouer des situations problématiques de la vie courante, en faisant intervenir le public en tant que "Spect'Acteur". Cette technique permet de conscientiser notre pouvoir d'intervention dans la vie quotidienne dans des situations de conflit ou de non-communication, en transformant notre passivité en action !



123 Petits Pas c'est aussi...

- Des soirées-pyjamas pour un moment festif et convivial pour petits et grands !
- Des rencontres-débats et conférences pour sensibiliser, informer, impulser des projets aux parents, sur l'éducation, la communication, la famille, etc.
- Des cafés-parents - groupes de parole animés par un(e) professionnel(le) de la médiation familiale. C'est un moment d'échange autour des problèmes de communication entre parents et enfants, dans un climat confidentiel et bienveillant.

**Bon à savoir : nous envisageons également tout autre proposition autour d'un projet parental ou social !**

Gardons contact !

Notre page Facebook @Association123PetitsPas est régulièrement mise à jour avec des informations et des liens en rapport avec nos activités (contes et histoires à écouter, activités et actualités, etc.)

Notre boîte mail et notre téléphone portable restent à votre disposition pour une écoute, un soutien et la création de projets... Faites-nous part de vos besoins !

**Renseignements : 06 73 07 98 79**

**Courriel : 123petitspaspeyrolles@gmail.com**

**Facebook : @Association123PetitsPas**



## LES AMIS DU CONSERVATOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Grâce à M. Delli Paoli, membre honoraire éminent de l'association, nous avons pris contact avec la remarquable artiste, Laurence Canicave, à la fois originale, et d'un talent évident de peintre et de coloriste. Elle édite des cartes postales de ses aquarelles du village (voir Peyrolles Infos n° 114 page 20) avec ce commentaire : "les bénéficiaires de ses ventes seront utilisés pour la réfection de notre patrimoine communal." Une de ses aquarelles représente la façade de notre siège social. Nous vous prions de noter que "Les Amis du Conservatoire" est la seule association à avoir dans ses statuts, déposés régulièrement le 24 janvier 2013 "... organisation d'activités éducatives, projections, conférences, expositions, visites de lieux historiques, éditions et diffusions d'écrits, en direction des écoles et du public dans les domaines de l'environnement proche, de la connaissance et de la protection du patrimoine historique, archéologique et paléontologique local". Par "Patrimoine" le Larousse 1983 entend le "bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain considéré comme un héritage transmis par les ancêtres". Pour ce, nous éditons et distribuons les ouvrages à côté, dont une partie est parue dans le n° 112 page 18.

**(Association loi de 1901) 3 place Albert Laurent  
13860 Peyrolles-en-Provence – 04.42.57.87.60  
email : conservatoireip13@hotmail.fr**



## LE BVHCP...ÇA SENT ENFIN LA REPRISE !

Enfin, enfin il nous semble voir le bout du tunnel, cette petite lueur d'espoir qui va autoriser nos joueurs de basket, de badminton et de handball, à retrouver le chemin des terrains, des filets, des paniers...

En effet, le Bureau Directeur et Hugo RUFFEL ont œuvré sans relâche depuis des semaines, afin de trouver un plan B à proposer à tous nos adhérents privés depuis trop longtemps de leur sport favori !!

Et là, c'est chose faite ! En effet, en accord avec la Mairie et le collège de Peyrolles qui nous mettent à disposition leurs terrains de hand en extérieur (un grand merci à l'un et l'autre), c'est non sans fierté et avec bonheur que nous avons pu reprendre les entraînements de hand dès le samedi 17 avril...

La reprise des entraînements est cependant toujours soumise à un protocole sanitaire, similaire à celui du début de la saison. Aussi, et chose inhabituelle pour nous handballeurs, ces entraînements se font en extérieur.

Les mesures Covid ont été allégées (notamment pour les Mineurs depuis le 19 mai, autorisés à la pratique en extérieur/intérieur avec contact), voici celles applicables pour tous nos adhérents selon les règles connues au jour où nous écrivons cet article :

- à partir du 19 mai: extérieur uniquement, sans contact; 10 personnes maxi sur la voie publique et sans limitation dans les équipements pour une pratique encadrée;
- à partir du 09 juin: en extérieur avec contact autorisé, en intérieur sans contact; 25 personnes maxi sur la voie publique et sans limitation dans les équipements pour une pratique encadrée;
- à partir du 30 juin: en extérieur & intérieur, pratique avec contact, plus aucune limitation de participants.

Les séances d'entraînement pourront, par conséquent, reprendre aux jours et horaires habituels. Enfin, nous tenions à

remercier la Mairie de Peyrolles qui nous accorde l'utilisation du gymnase pendant les vacances d'été à venir...ça, c'est bon pour nos adhérents, merci beaucoup !

N'oublions pas la section Running qu'il faut sincèrement remercier ! En effet, afin de maintenir la cohésion au sein du club, elle a régulièrement organisé des sorties auxquelles ont été conviés tous les adhérents U17 et adultes des sections hand, badminton et basket ; peu ont répondu présents, cependant, les quelques-uns qui avaient accepté l'invitation, gardent un très bon souvenir des différentes sorties en colline et la sympathie du groupe de Running. Belle initiative !

Merci à vous tous pour votre patience, continuons à rester vigilants et surtout, restons tous unis et guidés par la même passion, celle du sport !



# LE GRAND CONCOURS SALON DES ARTS PLASTIQUES, C'EST PARTI DU 9 JUIN AU 9 JUILLET !

L'Académie Des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence présente, son Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence. Déjà reporté deux fois pour des raisons de confinement en octobre et des mesures sanitaires en janvier - février, vous avez pu lire sa présentation dans les précédents numéros du Peyrolles info.

Aujourd'hui, les dates du 9 juin au 9 juillet 2021 sont confirmées et les 90 participants de ce Grand Concours sont au rendez-vous (176 œuvres dans 15 sections des arts plastiques). Chaque participant primé sera encouragé à continuer ses créations et à se perfectionner afin de permettre son évolution dans le sens du véritable art.

Le catalogue, édité par la Mairie de Peyrolles-en-Provence, présente les œuvres de 90 artistes de 4 à 94 ans, dans 15 sections des arts plastiques. Les remises des prix se sont déroulées le samedi 12 juin 10h30, mercredi 16 juin 15h30 et samedi 19 juin 10h30 dans la cour du Château du Roy René. Les prix attribués sont composés de différentes coupes, médailles, diplômes, ainsi que rémunérations, billets d'entrée aux musées, matériels artistiques et bons pour deux heures de cours gratuits à l'Académie des arts Plastiques.

Les heures d'ouverture d'exposition : Mairie de Peyrolles-en-Provence du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; Office de Tourisme du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 10h à 12h30.

Une conférence - visite guidée s'est déroulée le mercredi 9 juin à 14h30 à l'Office de Tourisme et au Château du Roy René.

Vous pouvez vous inscrire aux visites guidées : chaque lundi (à partir du 14 juin) à 10h30.

Les mercredis 30 juin et 7 juillet à 10h30 et 14h 30.

Chaque jeudi et vendredi (à partir du 17 et 18 juin) : 10h30.

Renseignements et inscriptions pour la conférence et visites guidées : [peyrolles.concours.art@outlook.fr](mailto:peyrolles.concours.art@outlook.fr) ou en appelant le **06.80.30.51.28**.

Les Cours de l'Académie des Arts Plastiques ont lieu à l'Espace Albert Laurent, à Peyrolles-en-Provence :

**JEUDI** : de 14h30 à 19h, cours pour enfants, adolescents et adultes.

**VENDREDI** : de 14h30 à 19h, cours pour les enfants, adolescents et adultes.

**STAGES D'ÉTÉ** :

- du 5 au 9 juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h30

- du 19 au 23 juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h30,

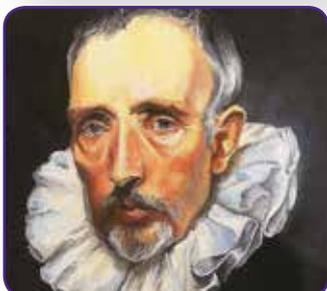
Espace Albert Laurent.

**STAGE D'AUTOMNE** :

- du 1<sup>er</sup> au 4 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h,

Espace Albert Laurent.

Pour tous renseignements : Association Internationale "Optimisme dans l'Art" - Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence, **Larissa PEREKRESTOVA-CLION**, tel : **06.80.30.51.28**, email : [larissa.perekrestova@neuf.fr](mailto:larissa.perekrestova@neuf.fr) ; site : <http://www.mosaïque-larissa.com>



## PEYROLLES C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !

Peyrolles-Rétro, créée à l'origine pour organiser des rencontres de passionnés autos et motos, est aussi connue pour organiser le grand vide-greniers du 1<sup>er</sup> mai, des rencontres de modélisme ou encore des visites historiques, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine. Mais aujourd'hui Peyrolles-Rétro veut ouvrir une nouvelle page de son histoire de peyrollais. Comptant en son sein, et depuis de nombreuses années, des passionnés d'archéologie et d'Histoire, Peyrolles-Rétro lance un grand projet " *de mémoire* " avec à la clé, l'édition d'un livre collectif. Chacun pourra donc apporter " *sa pierre à l'édifice* " grâce à des souvenirs, plus ou moins proches sur Peyrolles, des photos, des objets insolites, des anecdotes et des projets. Déjà présent sur internet et sur les réseaux sociaux (nos sites sont en cours de modernisation), c'est aussi en direct, à l'écoute de toutes et tous, et spécialement de nos anciens, que sera fixé sur papier ce passé récent qui fait aussi Peyrolles. Alors, si vous avez des cartes postales, des lettres ou d'autres documents : surtout ne les jetez pas ! Puis rendez-nous visite lors du Forum des Associations en septembre.

Venez donc partager dès aujourd'hui ce qui serait dommage d'oublier demain.

### **NOS ACTIVITÉS À VENIR :**

Malgré notre optimisme dans le dernier PEYROLLES INFO, nous avons été contraints d'annuler le vide-greniers du 1<sup>er</sup> mai. Mais

• nous participerons à celui du 14 juillet, organisé par le Comité des Fêtes.

### **UN AUTRE ÉVÈNEMENT À**

#### **RETENIR :**

**9 ET 10 OCTOBRE 2021**

#### **SALON DE MODÉLISME**

• Ce salon s'adresse à tous ceux qui s'intéresse au modélisme, les experts comme les débutants.

• Seront présents : des voitures, des camions, des avions, des trains et bien d'autres choses.

• Le tout bien sûr et malheureusement soumis à l'approbation du virus !

• Association PEYROLLES RETRO – 9A, place de l'Hôtel de Ville  
13860 PEYROLLES EN PROVENCE.

• **Courriel : peyrollesretro@free.fr.**

• **Contact téléphonique : Bob Timmerman - 06.77.16.26.48**



## DIVERS

PEYROLLES-EN-PROVENCE

## MARIAGE

**FLICHE Benoit Henri Marie Vincent Edouard et ZELIKOVIC Ljiljana**

**23 janvier 2021**

## NAISSANCES

MEYER BERNAD Sienna, Alice	22 mars 2021	CESANO Ashley, Anaïs, Leslie	20 avril 2021
MINEO Charlye	23 mars 2021	PLUCHOT Ethan, Tim	27 avril 2021
MANZO Giulian, Thierry, Jean, Marc	29 mars 2021	MUSELET Sasha, Edith, Guy	01 mai 2021
TURMEL Lyana, Noémie	31 mars 2021	LOPEZ Pierre, Marius, Pablo, Charles	08 mai 2021
LAHAYE Lison, Lisiane, Jeanne	08 avril 2021	SETA Elise, Aurélie, Marie, Anne, Manon	10 mai 2021
RISBOURG Josepha, Alexandra, Solène	16 avril 2021		

## DÉCÈS

• SLIMI veuve DJERA Melkhir	17 mars 2021	• FABRE épouse OLIVERO	10 avril 2021
• CAUVIN Henri, Marius	19 mars 2021	• Mireille, Paulette, Edmonde	
• BARTHOMEUF Maurice	29 mars 2021	• SADJI épouse BOUCHERIT Saliha	17 avril 2021
• BOUADIL veuve BOUMENDIL Fatma	04 avril 2021	• STORNELLO veuve CARDONE	22 avril 2021
• LIAUTIER veuve VIEU	07 avril 2021	• Mathilde, Pascaline, Joséphine	
• Lucette, Aimée, Charlotte		• CLEMENS Lucien, Marcel, Pierre	30 avril 2021

## REMERCIEMENTS

Mme Sylvette MAUREL et sa famille remercient chaleureusement toutes les personnes qui par leurs présences, leurs témoignages d'affection, leurs gestes d'amitié les ont accompagnés lors du décès de Monsieur Georges MAUREL survenu le 04 mars 2021.

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrières petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie, d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Maurice BARTHOMEUF, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs fleurs, leurs pensées et leurs écrits réconfortants, se sont associées à leur peine et leur expriment leur profonde reconnaissance.

Du fond du cœur, nous vous disons Merci.

À vous qui, par votre présence, vos fleurs, vos pensées et par vos écrits réconfortants avez voulu témoigner votre soutien, votre amitié, votre affection lors du décès de Fatma BOUMENDIL. Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, et sa famille.

M. Claude OLIVERO, ses filles, Hélène et Danielle, et leurs familles remercient chaleureusement toutes les personnes qui par leur présence, leur envoi de fleurs, leur témoignage d'affection les ont accompagnés lors du décès de Mireille OLIVERO, survenu le 10 avril 2021.



# TRACONNADE : AQUAE SEXTIAE AQUAEDUCTUM...

Pour cette édition n° 116, je tenais à saluer et vivement remercier Marc FUHRY qui, une nouvelle fois, a accepté de collaborer à son écriture en y apportant ses grandes connaissances et sa passion pour le sujet.

Souvenez-vous, nous nous posions la question comment les copains d'Obélix avaient réussi à suivre les courbes de niveau depuis la source de captage jusqu'au déversoir final, tout en conservant une altimétrie correcte et une pente plus ou moins régulière qui permet à l'eau de couler par seule gravité, le tout sans GPS, ni montre connectée ou PC portable.

**Quels outils ?** Les géomètres antiques savaient manier avec perfection des instruments de mesure qui paraîtraient aujourd'hui très rudimentaires, mais pourtant ô combien efficaces, malgré, il faut l'avouer, une certaine marge d'erreur tolérée ! Difficile de savoir avec exactitude quels étaient-ils, cependant, je pourrais citer sans guère me tromper :

#### - La mesure des niveaux :

- **Le Chorobate** : niveau à eau de 6m de long environ, équipé d'œilletons de visée et d'un fil à plomb à chaque extrémité,
- **La Dioptre** : pied sur lequel était monté un socle horizontal, portant un axe vertical dont la rotation était mesurée avec précision grâce à un cercle et une règle graduée dans laquelle une partie coulissante portait la mire de visée.

#### - Pour arpenter le terrain :

- **La Groma** : équerre d'arpenteur constituée d'une croix horizontale à 4 branches égales avec un fil à plomb à chaque extrémité,
- **La Pertica** : perche d'une longueur comprise entre 2,90 m et 3,50 m, terminée par 2 embouts munis d'un disque perpendiculaire et d'un fil à plomb : elle était destinée à la mesure horizontale.

Une fois le terrain arpenté, repéré, il fallait attaquer le gros œuvre, commencer les travaux de terrassement, et pas question de chômer, ni de se tourner les pouces en attendant l'heure de la gamelle, non ! Les gars, ils avaient 31 kilomètres à niveler, creuser, des pierres à tailler, du béton à gâcher, et à la main en plus, sans l'aide de la potion magique du druide Panoramix; et puis, point de syndicat ouvrier, point de RTT, pas le droit de se plaindre au risque de finir "le roi de l'arène" et offert comme casse-croûte pour le goûter du lion !

Pour construire un aqueduc, il n'était pas question de se lancer à corps perdus et les yeux fermés en disant : "Aix, c'est par là, tais-toi et creuse !" ...non, sa construction nécessitait plusieurs étapes de nivellements successifs ; un travail long, laborieux, pénible mais nécessaire.

#### Les phases de nivellement ? (Annexe d'un rapport de mission FUHRY/FINO pour le SRA)

**1 - Le nivellement de faisabilité** : une fois la source sélectionnée et l'emplacement désiré du château d'eau de répartition (Castellum divisorium) défini, il fallait s'assurer qu'il y avait une pente suffisante entre eux. Un nivellement de faisabilité était effectué sans doute sans suivre nécessairement le tracé futur de l'aqueduc. Ce nivellement permettait de connaître précisément les difficultés topographiques et de prendre les grandes décisions sur l'emplacement des ouvrages aériens ou tunnels importants.

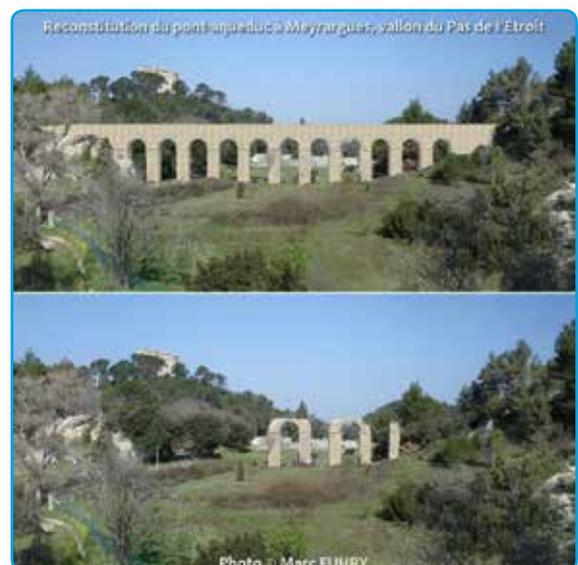
**2 - Le nivellement de référence** : une fois le tracé défini, un nivellement aussi précis que possible était effectué. Ce nivellement de référence pour la conduite des travaux, fixait des points de repères généraux régulièrement espacés le long du tracé. Leur distance intermédiaire doit permettre l'exécution des travaux sans avoir recours aux spécialistes du nivellement (Libratores). En effet, pour que les travaux sur un aqueduc long soient achevés dans un délai raisonnable de quelques années, il était nécessaire d'ouvrir simultanément de nombreux chantiers tout au long du tracé, en particulier les ouvrages délicats (comme les tunnels et les ponts importants). Le parcours est alors divisé en lots placés sous la responsabilité d'entrepreneurs qui rassemblent des équipes indépendantes de centaines d'ouvriers aux compétences variées, afin de construire l'aqueduc de chaque lot attribué. Ceux-ci pouvaient varier en longueur : leurs limites étaient forcément des points du nivellement de référence; chaque lot pouvait en avoir plusieurs autres.

**3 - Le nivellement de creusement** : chaque responsable de lot devait surveiller constamment la pente réalisée par ses équipes avec l'objectif de satisfaire les repères de référence du lot; ce nivellement s'effectuait probablement avec des instruments plus simples et sans l'expertise de Libratores.

**4 - Le nivellement final** : après creusement des tranchées, et avant le coulage définitif du radier (couche de béton grossier de chaux et de pierres de 30 cm d'épaisseur qui sert de fondation puis coulé sur le hérisson : couche de pierres qui assure le drainage des eaux d'infiltration), le nivellement est encore repris. Ceci permettait de vérifier le nivellement de référence (étape 2) et le corriger éventuellement : un soin constant devait être apporté aux mesures pour chercher à réduire les erreurs de pente.

Commençait alors l'étape suivante : la construction de l'aqueduc lui-même, de ses conduites (specus) enterrées, des ponts-aqueducs... Leur défi ? Il est de taille : ils devaient ouvrir simultanément de nombreux chantiers avec des milliers d'ouvriers sur l'ensemble du parcours et les tronçons devaient s'abouter parfaitement pour assurer un écoulement gravitaire satisfaisant.

...la suite au numéro n° 117 !



## NUMÉROS UTILES

MAIRIE	04 42 57 80 05	MAINTENANCE ÉMETTEUR TV	0 970 818 818
CLSH	04 42 57 86 47	SOCIÉTÉ DES EAUX LA PASSERELLE	09 69 39 40 50
BIBLIOTHÈQUE	04 42 57 84 24	E.D.F. (DÉPANNAGE)	0 810 33 30 04
ÉCOLE MATERNELLE	04 42 57 84 15	PODOLOGUE	04 42 57 74 20
ÉCOLE PRIMAIRE	04 42 67 11 58	POLICE MUNICIPALE	04 42 28 64 37
COLLÈGE	04 42 67 04 04	POMPES FUNÈBRES PEYROLLES	04 42 96 24 98
FORESTIERS-SAPEURS	04 13 31 04 42	DÉCHETS ENCOMBRANTS	04 42 91 49 00
SALLE SOCIOCULTURELLE FRÉDÉRIC MISTRAL	04 42 67 07 91	APPEL D'URGENCE SÉCURITÉ GAZ	0 800 47 33 33
CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO	04 42 96 42 15	(appel gratuit depuis un poste fixe)	
FOYER 3 <sup>ÈME</sup> ÂGE	04 42 57 84 50	NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE	
MAISON DE RETRAITE LA CASCADE	04 42 57 54 77	POUR LES ENFANTS DISPARUS	116 000
GENDARMERIE	04 42 57 80 09		<a href="http://www.116000enfantsdisparus.fr">www.116000enfantsdisparus.fr</a>
PAROISSE	04 42 57 80 40	SOS ENFANCE EN DANGER	119
LA POSTE	04 42 57 78 10	SOS FEMMES BATTUES	3919
OFFICE DE TOURISME	04 42 57 89 82	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE	
POMPIERS (ADMINISTRATIF)	04 42 57 17 90	<a href="http://agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr">agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr</a>	
POMPIERS (ALERTE)	18	POLE MED 7j/7- 9h/22h	04 42 51 07 30

## PERMANENCE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
C.C.A.S.	Matin 2 <sup>ème</sup> ADAR (Association aide à domicile) Sur RDV 04 82 95 26 82	MDS Assistantes sociales Nassera LACIDI Charlotte Florent Sur RDV 04 13 31 84 10	SPIP 10 h à 12 h (Service de probation pénitentiaire) Alexis Quilliot Sur convocation	3 <sup>ème</sup> MDS Assistantes sociales Nassera LACIDI Charlotte FLORENT Sur RDV 04 13 31 84 10	CITEMETRIE 2 <sup>ème</sup> Sur RDV 04 42 57 89 83
	Après-midi 2 <sup>ème</sup> HOME SERVICES (Association aide à domicile) Nadège DAUBERTE Sur RDV 04 95 08 13 13	M. BAUD Ponctuellement Médiateur Sur RDV 04 42 57 80 05	SPIP 14 h à 17 h (service de probation pénitentiaire) Alexis Quilliot Sur convocation		CITEMETRIE 2 <sup>ème</sup> Sur RDV 04 42 57 89 83
BME	Matin PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economie)		1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> MSAPi Sans rdv 9 h à 12 h	Tous les 2 mois 4 <sup>ème</sup> jeudi ADIL Sur RDV 04 42 57 89 83	
	Après-midi	MISSION LOCALE Bouchra BENAMOU Sur RDV 06 20 64 61 46	4 <sup>ème</sup> POLE EMPLOI	MISSION LOCALE Bouchra BENAMOU Sur RDV 06 20 64 61 46	

### PERMANENCE URBANISME

**MICHAËL MENUET ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE**  
**LE 1<sup>ER</sup> MARDI DE CHAQUE MOIS APRÈS-MIDI**  
**RDV AU 04 .42.57.89.77**

### MÉDECIN DE GARDE

**EN SEMAINE DE 20H À 8H, WEEK-END, JOURS FÉRIÉS,**  
**COMPOSEZ LE 15**  
**ANNUAIRE DES MÉDECINS ET AUTRES PROFESSIONS MÉDICALES**  
[www.allo-medecins.fr/Peyrolles-en-provence-13860](http://www.allo-medecins.fr/Peyrolles-en-provence-13860)

### PHARMACIES DE GARDE

[www.3237.fr](http://www.3237.fr)  
ou au téléphone au 3237